Localiser ses parcelles et marquer ses limites en forêt

Le 23 avril, une soixantaine de propriétaires forestiers se sont réunis à Saint-Genest-Malifaux pour participer à la réunion « localiser ses parcelles et retrouver ses limites en forêt ».
L'objectif de cette réunion animée par Etienne Coste et Sophie Lafond (CNPF) en partenariat avec le GSMP :

- porter à connaissance des propriétaires l'existence des différents outils permettant d'identifier les parcelles cadastrales qui constituent leur forêt et savoir où les chercher ;
- savoir repérer ses parcelles sur un plan cadastral ;
- situer les parcelles sur une carte géographique ;
- retrouver ses limites sur le terrain à partir de points de repères indiscutables.

A la suite d'une présentation en salle, nous nous sommes rendus en forêt. Le gestionnaire de la parcelle a fait partager son expérience et sa technique pour retrouver et marquer ses limites.
Aujourd'hui il existe de nombreux outils de géolocalisation (tels que Iphigénie ou Cartes IGN) qui permettent de se localiser sur le terrain par rapport à un fond cadastral, IGN, etc. **Mais attention** ! **Ces outils ne sont pas d'une très grande précision et doivent être utilisés avec beaucoup de prudence ! En l'absence de certitude sur la localisation d'une limite, il est impératif de faire appel à un géomètre-expert pour faire réaliser un bornage contradictoire indiscutable.**

Source : Etienne Coste CNPF©